

Une déclaration de candidature doit être déposée en personne par le candidat ou la candidate, ou son mandataire (qui ne peut l'envoyer par télécopieur ou par courriel) à Élections Toronto, Hôtel de Ville, 100, rue Queen Ouest, rez-de-chaussée.

- Toute déclaration de candidature au poste de maire(sse) ou de conseiller(ère) doit être accompagnée d'au moins 25 signatures originales recueillies sur le formulaire 2 – *Appui à une candidature*.
- Il incombe au candidat ou à la candidate de déposer une déclaration complète et exacte.
- Il faut dactylographier les renseignements ou les inscrire en caractères d'imprimerie (les signatures doivent être originales).

### Renseignements sur le candidat ou la candidate

**Nom tel qu'il apparaîtra sur le bulletin de vote** : (sous réserve de l'accord du greffier municipal)

Prénom

Nom

Cochez cette case si le prénom et le nom ne s'appliquent pas à vous, car vous possédez un certificat de naissance ou un certificat de changement de nom portant un nom unique.

Nom unique (applicable uniquement si vous satisfaites aux critères ci-dessus)

**Poste visé par la candidature** : (cocher une case)

- Maire(sse)
- Conseiller(ère)
- Conseiller(ère), Toronto District School Board
- Conseiller(ère), Toronto Catholic District School Board
- Conseiller(ère), Conseil scolaire Viamonde
- Conseiller(ère), Conseil scolaire catholique MonAvenir

Quartier

Quartiers municipaux correspondants  
(candidats au poste d'administrateur uniquement)

### Adresse habitante à Toronto ou sur le territoire du conseil scolaire

Adresse

App.

Ville

Province

Code postal

Adresse postale (si différente de l'adresse admissible)

App.

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Autre numéro de téléphone

Courriel

### Déclaration d'admissibilité

Je soussigné(e), (prénom, nom) \_\_\_\_\_, déclare être actuellement admissible (ou l'être si je n'étais pas membre de l'Assemblée législative de l'Ontario, du Sénat ou de la Chambre des communes du Canada) au poste pour lequel je suis candidat(e). Le cas échéant, j'ai désigné un ou une mandataire, nommé(e) ci-dessous, qui déposera cette déclaration de candidature en mon nom.

Signature du candidat ou de la candidate

Date

### Désignation d'un ou d'une mandataire

À remplir uniquement si le ou la mandataire dépose la déclaration de candidature au nom du candidat ou de la candidate

Prénom

Nom de famille ou nom unique (J'ai un nom unique enregistré légalement)

Signature du ou de la mandataire

### Soumission

Date de soumission

Heure

Initiales du candidat ou de la candidate,  
ou de son mandataire

Signature du greffier ou de la greffière,  
ou de la personne désignée

### Certification du greffier ou de la greffière, ou de la personne désignée

Je, soussigné(e), greffier(ère) de cette municipalité, atteste avoir examiné la déclaration de candidature du candidat ou de la candidate susmentionné(e) qui m'a été soumise et être convaincu(e) que cette personne remplit les conditions requises et que sa candidature est conforme à la *Loi sur les élections municipales*.

Signature du greffier ou de la greffière

Date

## Reconnaissance de l'admissibilité

Je reconnais :

1. Posséder actuellement les compétences pour être élu(e) et occuper le poste décrit dans la présente déclaration de candidature en vertu de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, de la *Loi sur les conflits d'intérêts municipaux* et, le cas échéant, de la *Loi de 2006 sur la cité de Toronto* ou de la *Loi sur l'éducation*.
2. Être citoyen(ne) canadien(ne), avoir au moins dix-huit ans et vivre dans :
  - la ville de Toronto ou être propriétaire ou locataire d'un bien-fonds dans la ville de Toronto ou le conjoint ou la conjointe de ce ou cette propriétaire ou locataire (alinéa 17(2)a) de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*);
  - le territoire de compétence du conseil scolaire et être admissible en vertu de la *Loi sur l'éducation* à voter pour les membres du conseil scolaire pour lequel je présente ma candidature (par. 219(1) de la *Loi sur l'éducation*).
3. Être habilité(e) à voter lors de l'élection municipale comme le prévoit le par. 17(2) de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*.
4. Être habilité(e), en vertu de la *Loi sur l'éducation*, à voter lors de l'élection de membres du conseil dans la région où je dépose ma candidature au poste de conseiller ou de conseillère scolaire (par. 219(1) de la *Loi sur l'éducation*).
5. Ne pas être :
  - un(e) annonceur(se) tiers enregistré(e) dans une municipalité;
  - un(e) membre de l'Assemblée législative de l'Ontario, du Sénat ou de la Chambre des communes du Canada (alinéa 203(1)3 de la *Loi de 2006 sur la cité de Toronto*) ou advenant que je sois membre desdites institutions, je présenterai des preuves de ma démission dans le formulaire jugé satisfaisant par le greffier de la Ville de Toronto avant 14 h le jour de clôture des candidatures (sous-par. 29(1.1) de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*);
  - un(e) fonctionnaire au sens de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*, ou, si j'occupe un tel poste, je respecte et continuerai à respecter les dispositions pertinentes de la partie V de cette *Loi* (alinéa 203(1)4 de la *Loi de 2006 sur la cité de Toronto*);
  - une personne qui purge une peine d'emprisonnement dans un établissement pénitentiaire ou correctionnel (alinéa 17(3)1 de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*);
  - un(e) candidat(e) inadmissible à être élu(e) ou à occuper un poste parce que je n'ai pas pu déposer d'état financier (par. 88.23(1) de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*);
  - interdit(e) de vote lors d'une élection municipale par suite d'une condamnation pour manœuvre frauduleuse (par. 90(2) de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*);
  - non admissible à occuper un poste à la suite d'une condamnation pour manœuvre frauduleuse en vertu de la *Loi de 1996 sur les élections municipales* ou d'une infraction au *Code criminel* du Canada liée à un acte ou une omission concernant une élection municipale (par. 91(1) de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*);
  - un(e) fonctionnaire fédéral(e) au sens de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, ou, si j'occupe un tel poste, je respecte et continuerai à respecter les dispositions pertinentes de la partie 7 de cette *Loi*.
6. Que, s'il s'agit d'une candidature à un poste au sein du conseil, en sus de l'alinéa 4, je ne suis pas :
  - un(e) employé(e) de la Ville de Toronto (alinéa 203(1)1 de la *Loi de 2006 sur la cité de Toronto*). Si j'occupe un tel poste, je suis en congé sans paie (art. 30 de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*);
  - un(e) juge dans un tribunal (alinéa 203(1)2 de la *Loi de 2006 sur la cité de Toronto*).
7. Que, si je dépose une candidature au poste de conseiller ou conseillère scolaire, en sus de l'alinéa 4, je ne suis pas :
  - un(e) employé(e) d'un conseil scolaire de district ou d'une administration scolaire, ou, si j'occupe un tel poste, je suis en congé sans paie (alinéa 219(5)1 de la *Loi sur l'éducation*);
  - un(e) greffier(ère), un(e) trésorier(ère) ou un(e) greffier(ère) adjoint(e) d'une municipalité dans le territoire de compétence du conseil scolaire, ou, si j'occupe un tel poste, je suis en congé sans paie (alinéa 219(5)2 de la *Loi sur l'éducation*).

## Signature

Je soussigné(e) accepte la reconnaissance d'admissibilité ci-dessus.

Signature du candidat ou de la candidate

Date

### Déclaration de collecte – Élections Toronto

En vertu des articles 12, 33 et 35 de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, le greffier municipal recueille les renseignements personnels figurant sur ce formulaire. Ces renseignements serviront à déterminer l'admissibilité d'une personne à une élection à un poste municipal ou au sein d'un conseil scolaire. Conformément à l'article 88(5) de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, vos renseignements seront déposés auprès du greffier municipal et serviront de document public. Ils pourront être consultés par toute personne au bureau du greffier municipal durant les heures d'ouverture. Pour toute question concernant cette collecte d'information, veuillez communiquer avec le ou la gestionnaire de projet, 100, rue Queen Ouest, rez-de-chaussée, Toronto (Ontario) M5H 2N2 ou par téléphone au 416 338-1111.